

---

Adresse de la société populaire de Sens, qui félicite la Convention sur ses travaux et l'invite à n'abandonner son poste que lorsque les rois d'Europe tomberont aux pieds du peuple français, en annexe de la séance du 6 germinal an II (26 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Sens, qui félicite la Convention sur ses travaux et l'invite à n'abandonner son poste que lorsque les rois d'Europe tomberont aux pieds du peuple français, en annexe de la séance du 6 germinal an II (26 mars 1794).

In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 441-442;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1968\\_num\\_87\\_1\\_20629\\_t1\\_0441\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20629_t1_0441_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

Comité de salut public, cette providence tutélaire de la France, vient de vous découvrir toute l'étendue.

Oui, Législateurs, nous aimons à le répéter après vous, la vertu et la probité sont, comme elles ont toujours dû l'être, à l'ordre du jour. Les hommes véritablement vertueux sont les ennemis nés de l'ancien gouvernement parce qu'il ne reposait que sur le vice et la corruption, et ils auront l'énergie nécessaire pour l'empêcher de revivre.

Les hommes probes, amis de la justice et de la vérité, ne sont heureux que du bonheur de la patrie; c'est à eux seuls qu'il appartient de consolider sur des bases désormais inébranlables l'édifice d'une constitution dont la félicité commune est le but. Joignons à la constance de notre courage et à la force de nos armes, la force et la sévérité des bonnes mœurs, alors les efforts de nos ennemis et des traîtres seront vains, nous serons invincibles. Tels sont les principes qu'à puisés la Société populaire de Rambouillet dans les travaux de la Convention nationale.

Certes, la conduite et les mesures imposantes de la Convention dans la circonstance orageuse de la découverte d'une conspiration, lui assurent à jamais la reconnaissance de tous les français patriotes.

La Société populaire vous demande, Législateurs, et elle s'estimera heureuse, si vous daignez accueillir sa pétition, que les noms des membres du Comité de salut public et des citoyens dont l'active surveillance guidée par le pressant amour de la liberté et de la patrie, a découvert cette trame infernale, soient gravés en lettres d'or dans l'enceinte de la Convention nationale. Ce tableau précieux qui se copiera et se multipliera incessamment dans toutes les communes de la République rappellera sans cesse au peuple quels sont ses véritables amis, et par toutes les réflexions qu'il inspirera au patriotisme, il ne sera pas le livre le moins utile à ses progrès et à ceux de l'instruction publique ».

Arrêté en séance extraordinaire...

COTHON (présid.), GUDIN, BRIÈRE (secrét.).

v'

[La Sté popul. du Rocher-de-la-Liberté, ci-dev' St-Lô, à la Conv.; s.d.] (1).

« Représentans,

Lorsque nous avons appris les derniers dangers où vous avez été exposés, avec tous les amis de la chose publique, nous avons frémé... d'indignation. Elle eût encore augmenté, s'il eût été possible, en comptant, parmi les nouveaux conspirateurs, des hommes devant tout à la Révolution, et qui n'étaient parvenus à une espèce d'existence politique qu'en se couvrant du masque de la popularité. Les audacieux insensés ! ils avaient osé se promettre, par la confiance qu'ils se flattaient d'avoir inspirée, de faire river, par le peuple lui-même, les fers qu'ils lui préparaient. Qu'ils le connaissent mal ! Il est le même, au fond dans toutes les

sections de la République : bon mais juste, confiant, mais adorant la liberté. Apprenez donc scélérats, si votre souffle infecte encore en ce moment, l'air que respirent des hommes libres; apprenez ce que vous devez attendre de ceux qui ne se souviennent de vous avoir vus au nombre de leurs concitoyens que pour vous abhorrer davantage. Tranquilles témoins du supplice que vous allez subir, ils n'auront d'autre regret, soyez-en sûrs, que de voir leur propre sol, encore un instant souillé par votre sang aussi vil que corrompu. Cet exemple perdu pour vous, traîtres, pourra servir d'utile leçon aux hommes abominables, s'il en est encore, qui eussent été tentés de vous ressembler.

O ! vous, qui siégez sur la Montagne avec tant de gloire, vous avez donc encore une fois sauvé la République ! Restez, nous vous en conjurons; restez à votre poste, non moins honorable que périlleux et pénible. Continuez, dignes représentants, vos immortels travaux, jusqu'à ce que vous ayez assuré la félicité nationale. Ne cessez point de démasquer les hypocrites ennemis de la Liberté, et de les livrer au glaive vengeur de la justice, jusqu'à ce qu'ils soient entièrement exterminés, et s'il s'en trouvait malheureusement encore quelques-uns parmi vous, dès qu'ils seront bien reconnus, vous ne balancerez pas à les précipiter du sommet même de la Montagne sainte qui, pour eux se changerait ainsi en Roche tarpéienne. Leurs noms seront de plus exécrés parmi nous, comme chez les races futures, autant que les vôtres y demeureront en vénération, sous le nom de sauveurs de la patrie : titre que vous aurez si dignement mérité, et qui nous paraît la plus douce récompense des fondateurs de la République ».

VEILLARD fils (présid.), BERNARD (agent de surveillance), DUPREY (secrét.), CALLERON (secrét.), BURNET (comm<sup>re</sup>), THOMASSE (comm<sup>re</sup>).

w'

[La Sté popul. de Sens, à la Conv.; 1<sup>er</sup> germ. II] (1).

« Vengeance, Législateurs; que l'univers retentisse du supplice des nouveaux conspirateurs.

Des fédéralistes pervers, rampans au pied de la Montagne qu'ils ont en vain essayé de renverser, avoient tramé la ruine de la République; d'autres, plus audacieux encore, voulant paroître plus patriotes que les fondateurs de la République, s'élevèrent un instant au-dessus de cette Montagne inexpugnable; mais leurs ailes n'étoient pas plus solides que celles de l'imprudent Icare, elles ne peuvent résister au soleil de la Liberté. Quel étoit donc le but de ce patriotisme exagéré ? La servitude du peuple et le règne d'un tyran. Un roi, à nous qui avons juré la destruction des rois, un roi aux Français libres. A cette idée, nos cœurs se soulèvent d'indignation. Les scélérats, ils vouloient vous égorger et nous asservir ! Quoi ! le nom

(1) C. 299, pl. 1048, p. 60.

(1) C. 299, pl. 1048, p. 41.

de roi a retenti dans la République et les auteurs de la conjuration n'ont pas été mis à mort par les hommes libres ? Qu'ils disparaissent de la surface de la terre qu'ils souillent de leur existence. Mais s'ils n'ont pas encore expié leur criminelle audace, c'est que vous voulez sans doute connoître leurs complices et frapper du même coup tous les conspirateurs. Que Pitt tremble, ainsi que ses lâches alliés, leurs infâmes projets sont encore une fois déjoués. Grâce vous soient rendus, Législateurs, vous avez encore une fois sauvé la patrie ; consolidez sur des bases inébranlables la République que vous avez fondée et n'abandonnez votre poste que lorsque les rois de l'Europe tomberont aux pieds du peuple français.

Et nous aussi, nous avons été calomniés. Que nos lâches destructeurs paroissent, qu'ils citent les faits qu'ils nous reprochent, qu'ils viennent parmi nous ; ils y verront des hommes unis par les liens indissolubles de la fraternité, des hommes adorant la patrie et ne respirant que pour elle, ils y verront la morale et la vertu honorées, le fanatisme détruit, les temples du charlatanisme consacrés à la Raison, les loix vigoureusement exécutées, les gens suspects incarcérés, les fripons et les hypocrites poursuivis, les dons se multiplier sur l'autel de la patrie. Que faut-il de plus à nos calomnieurs ? Faut-il donc emboucher la trompette de la vanité pour faire retentir nos sacrifices ? Des sacrifices sont des devoirs pour des Républicains et nous croyons avoir tout fait quand nous les avons remplis.

Mais, Législateurs, en décrétant que le département de l'Yonne n'avoit pas cessé de bien mériter de la patrie, vous nous avez rendu justice et nous ne cesserons de répéter jusqu'à la mort, Vive la République, Vive la Montagne !»

A.F. BAZIN (présid.), RENAUD (secrét.).

x'

[La Sté popul. de Tartas, à la Conv. ; 24 vent. II] (1).

« Citoyens représentans,

La Nation entière admire et bénit vos travaux ; aucune mesure n'échappe à votre surveillance. Grands, terribles et intraitables avec nos ennemis du dehors ; vous êtes tous à la fois sévères envers les ennemis du dedans et bien-faisants et justes envers les vrais amis de la Liberté.

Fiers de la majesté de votre cause, les factieux n'ont pu altérer votre courage. Au milieu des plus grands dangers la Montagne a été inébranlable. Le moment où les tyrans couronnés ont fait le plus d'efforts contre vous, a vu naître les loix les plus fatales à l'aristocratie.

C'est vous, dont la raison a proscrit le privilège d'aucun culte. C'est vous qui avez décrété l'arrestation de tous les gens suspects, la séquestration de tous leurs biens. C'est vous qui avez détruit pour jamais les faveurs dans les familles par votre immortelle loi sur les successions. C'est vous qui, par le même esprit de

justice, avez rendu aux enfants naturels leurs droits que la barbarie seule avoit pu leur ravir. C'est vous qui, conservant le caractère imposant des représentants d'un peuple libre, avez sçu mépriser les propositions de paix de nos ennemis. C'est vous enfin dont toutes les loix ont assuré la destruction des factieux et le bonheur du peuple.

La Nation n'a point été trompée dans son choix, Citoyens représentans, elle loue vos efforts, mais elle n'est point encore satisfaite. Ce que vous avez fait nous prouve ce que vous pouvez faire. Vous êtes les hommes de la Patrie. Vous ne devez plus connoître qu'elle. Elle a mis sa confiance en vous. Vous lui devez tous vos soins. Ainsi donc, demeurez à votre poste. Conservez-y toujours ce caractère de républicanisme qui vous a réuni le suffrage de tous les amis de la Liberté et demeurez-y jusqu'à ce que la République soit pleinement heureuse. Alors votre tâche sera remplie et les 25 millions d'hommes armés aujourd'hui pour la défense de la Liberté célébreront alors vos immortels travaux. S. et F. ».

BASSOIGNE (présid.), DEYRIER (secrét.),  
LABORDE (secrét.).

y'

[La Sté popul. de Théroouanne, à la Conv. ; 26 vent. II] (1).

« Mandataires du peuple,

La société étant assemblée decady dernier 20 ventosse, on y a lu le *Courrier universel* en date du 18. Nous y avons vu par le rapport du Comité de salut public où Barère dépeint si éloquemment notre situation politique, les trames infernales dont se servent depuis quelque temps les ennemis de la liberté, pour diviser les patriotes. Nous avons ensuite lu le discours de Tallien, où il nous fait connoître ces républicains de fraîche date, qui voudrait faire une nouvelle Révolution pour leur compte. Citoyens représentans, vous en ferez justice, en les faisant rentrer dans le néant où ils étoient tandis que les premiers patriotes prenoient la Bastille. Vous nous en avez donné l'assurance lorsqu'après le discours de Tallien, vous avez juré unanimement par un mouvement spontané, que malgré les intriguants, les motionnaires, les agitateurs, les partisans de l'étranger, les ambitieux qui veulent gouverner et les royalistes, vous sauverez la République et la liberté. Citoyens représentans, cette déclaration solennelle et terrible pour les tyrans prononcée par vous, a produit la joie et l'enthousiasme parmi nous, et sur la motion d'un de nos membres, nous avons tous renouvelé ce serment si cher à nos cœurs, de périr plutôt mille fois que de composer avec la tyrannie.

Si nous avions besoin d'un stimulant pour nous exiter à détruire les rois, le lieu de nos séances produiroit dans nos âmes ce que les principes y ont gravés ; c'est là que l'imbécile Charles Quint fit passer au fil de l'épée la totalité des habitants de Théroouane ; qu'ensuite il fit raser la ville qui est ainsi qu'Herculanum,